

**NOM :**

**PRENOM :**

<b>ADRESSE COMPLETE</b> (code postal et ville)	<b>Mail :</b>
--	---------------

<b>N° de Téléphone Fixe et portable:</b>
<b>Personne à prévenir en cas d'accident:</b>

<b>Date de naissance</b>		<b>Lieu de naissance</b>	
--------------------------	--	--------------------------	--

<b>Employeur:</b>	<b>Profession :</b>
<b>N° matricule Renault :</b> .....	

**PIECES OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION AU CLUB**

1. 1 photo d'identité.
2. Une autorisation parentale pour les enfants mineurs (16ans minimum), accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité du parent qui la signe.
3. Un certificat médical d'aptitude au Ving Tsun Kung Fu.
4. Dans le cadre de l'association, j'autorise l'exploitation de mon image (Facebook, Twitter, Instagram...)  

OUI
NON
(Entourer votre choix)

Cotisation VT	140,00 €	<input type="checkbox"/>
Extérieur Renault	10,00 €	<input type="checkbox"/>

Total :

Paiement par chèque à l'ordre de : ASL Ving Tsun Kung Fu

**HORAIRES DES ENTRAINEMENTS**

Salle Polyvalente Renault

- Jeudi : 20h15 à 21h45

Note : Pas de cours pendant les périodes de vacances scolaires et mois de Janvier

## **FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITE EN PERIODE DE COVID-19**

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations et pratiquer l'activité, dans un contexte de crise sanitaire du COVID19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux adhérents de l'ASL CE RENAULT Section Ving Tsun Kung Fu.

### **Règles spéciales COVID-19 :**

- L'adhérent s'engage à porter un masque pour entrer dans l'enceinte du club ainsi que durant **tout le cours**. Ce masque doit être portée depuis moins de 2h30.
- L'adhérent s'engage à se laver les mains au gel hydroalcoolique en arrivant ainsi que régulièrement. Le gel est fourni par le club à l'entrée de la salle de cours.
- L'adhérent s'engage à venir avec une paire de chaussure réservée pour la pratique du wing chun qu'il ne mettra qu'à cette effet et pour la salle.
- L'adhérent peut venir déjà habillé mais avec un survêtement protégeant ses habits.
- L'adhérent s'engage à s'abstenir de venir aux entraînement en cas de symptômes lié au covid19 et d'en informer le club.
- En cas de test positif l'adhérent s'engage à en informer le club dans le plus bref délai afin que celui-ci puisse prendre les mesures nécessaires.
- L'adhérent s'engage à respecter les gestes barrières et toutes autre mesures de protections obligatoires ou préconisées édictées par le gouvernement et en particulier celles du ministère des sports .

### **Par la présente :**

- Il / Elle atteste avoir été informé que le club habilité s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement / préfet de la Sarthe / Maire du Mans pour freiner la diffusion du COVID19.
- Il/ Elle reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et / ou une contamination par le COVID-19.
- Il / Elle s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du club habilité, en suivant les règles émise par le club mentionnées ci-dessus.
- En cas de d'arrêt des cours par un impératif lié au COVID-19, dicté par le gouvernement / préfet de la Sarthe / Maire du Mans. Le club s'engage à remboursé l'adhérent au prorata des cours effectués sur demande écrite (papier ou email).

Nom et prénom du membre :

Atteste avoir pris connaissance du protocole de reprise le :

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »